

Le Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB)

A photograph of a man with a beard and short brown hair, wearing a light blue t-shirt, carrying a young child with blonde hair on his shoulders. They are standing in front of a two-story house with a grey roof and white window frames. The scene is set outdoors with trees and a clear sky in the background. A green house-shaped graphic is overlaid on the right side of the image.

Faire
le bilan et
planifier sa
renovation

Votre aide à la décision

Valeur ajoutée du CECB Plus

Faire le bilan, identifier le potentiel
et profiter de subventions

Déterminer l'état d'un bâtiment

Le CECB permet d'établir et de documenter l'état de l'enveloppe et des installations techniques d'un bâtiment. Vous pourrez ainsi comparer les besoins en énergie de votre immeuble avec ceux d'autres bâtiments.

Planifier votre rénovation

Le CECB Plus vous prodiguera des recommandations sur la meilleure façon de rénover énergétiquement votre bâtiment. Les options sont adaptées à vos besoins et sont combinables avec les modèles de rénovation Minergie.

Simple et bon marché

Avec le CECB Plus, vous disposez ainsi, de façon simple et peu coûteuse, d'une base de décision pour la rénovation énergétique de votre bien foncier.

Qualité et neutralité

La rénovation énergétique d'un bien foncier exige du professionnalisme et de l'expérience. Les experts CECB ont une formation et une expérience reconnues et connaissent parfaitement l'outil CECB. Ils suivent régulièrement des formations continues et donnent des conseils neutres et indépendants.

Bénéficiaire de subventions

Le CECB Plus comprend une estimation des coûts d'investissement et des économies d'énergie possibles. Des recommandations y sont intégrées sur la meilleure façon de pouvoir bénéficier des aides financières. Grâce au CECB Plus, il est fréquent de bénéficier de meilleures conditions pour les prêts hypothécaires.

Contribution envers la société

La réduction des émissions de CO₂ et l'amélioration de l'efficacité énergétique permettent à chacun d'assumer une partie non négligeable de ses responsabilités sociales.



À propos du CECB

Pour une évaluation de la qualité et du potentiel des bâtiments

Qu'est-ce que le CECB ?

Le Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB), identique pour toute la Suisse, évalue l'efficacité énergétique de l'enveloppe d'un bâtiment et la quantité d'énergie que ce bâtiment consomme dans le cadre d'un usage standard. Le CECB Plus ajoute à cette évaluation un rapport de conseil en vue d'une rénovation énergétique.

Domaines d'utilisation

L'établissement d'un CECB est possible aussi bien pour les immeubles résidentiels que pour les bâtiments administratifs ou scolaires, les hôtels, les commerces ou les restaurants.

La méthodologie en bref

Grâce à un outil en ligne, l'expert CECB évalue la performance énergétique du bâtiment dans sept classes allant de A à G, d'abord pour son enveloppe, puis pour son efficacité énergétique globale.

Classe	Efficacité de l'enveloppe du bâtiment	Efficacité énergétique globale
--------	---------------------------------------	--------------------------------

A	Excellente isolation thermique (toit, façade, cave), fenêtres avec triple vitrage (par ex. Minergie-P)	Installations techniques du bâtiment à haut rendement pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire, éclairage et équipements efficaces ; utilisation d'énergies renouvelables et production propre d'électricité (par ex. Minergie-A)
B	Nouvelles constructions satisfaisant aux critères de la catégorie B selon la législation en vigueur	Enveloppe et installations techniques conformes aux standards des nouvelles constructions, utilisation d'énergies renouvelables (par ex. modèles de rénovation Minergie)
C	Bâtiment ancien dont l'enveloppe a subi une réhabilitation complète (par ex. avec modèles de rénovation Minergie)	Bâtiment entièrement réhabilité (enveloppe et installations techniques), le plus souvent combiné avec l'utilisation d'énergies renouvelables
D	Bâtiment ancien ayant bénéficié ultérieurement d'une bonne isolation, mais avec des ponts thermiques subsistants	Bâtiment largement réhabilité, avec toutefois des lacunes manifestes, ou sans recours à des énergies renouvelables
E	Bâtiment ancien dont l'isolation thermique a été améliorée, y.c. avec nouveaux vitrages isolants	Bâtiment ancien partiellement rénové, avec par ex. nouveau générateur de chaleur et évent. de nouveaux appareils et éclairage
F	Bâtiment partiellement isolé thermiquement	Bâtiment avec divers nouveaux éléments (enveloppe du bâtiment, installations techniques, éclairage, etc.)
G	Bâtiment ancien sans isolation ou avec une isolation ultérieure insuffisante, avec fort potentiel de rénovation	Bâtiment ancien avec installations techniques dépassées, sans énergies renouvelables, et avec fort potentiel d'amélioration

Les offres de l'association CECB

Nos experts CECB établissent l'étiquette-énergie officielle et le rapport de conseil

L'association CECB a pour objectifs le développement, la diffusion, la gestion, le contrôle et la promotion d'un système suisse uniforme de certificat énergétique des bâtiments, conformément à la loi sur l'énergie. Ses offres sont :

Le CECB

Le produit de base, le CECB, est l'étiquette-énergie officielle des cantons et est constitué d'un document de quatre pages qui indique la performance énergétique d'un bâtiment, d'abord pour son enveloppe, puis pour son efficacité énergétique globale.

Le CECB Plus

Le CECB Plus ajoute au CECB un rapport de conseil en vue d'une rénovation énergétique.

Le CECB Nouveau bâtiment

Le CECB Nouveau bâtiment fixe les valeurs cibles d'efficacité énergétique à atteindre dans le cadre de la planification pour une construction neuve ou de remplacement.

Experts CECB

L'association CECB certifie des experts pour l'établissement des certificats énergétiques et des rapports de conseil. La liste de ces experts est disponible sur www.cecb.ch/experts/trouver-des-experts

avant



après



Source des images : SuisseÉnergie

En route vers le CECB

Sept étapes pour faire le bilan

1

1. Reconnaître le besoin d'agir

Vous ne connaissez pas vraiment la performance énergétique de votre bâtiment et vous voulez en avoir le cœur net. Le CECB, établi par un expert certifié, vous donnera toutes les informations nécessaires de manière simple et claire.

2

2. Sélectionner des expert CECB

Sur le site internet de l'association CECB, sous « Experts », vous trouverez tous les experts CECB de votre région en rentrant votre code postal.

3

3. Demander des devis et choisir son expert

Le coût de l'établissement du CECB et du CECB Plus peut varier largement en fonction du bâtiment, de la région et de l'expert lui-même. Il est donc recommandé de solliciter une ou plusieurs propositions de prix avec le détail des prestations proposées.

4

4. Clarifier les possibilités de financement

Les cantons et les communes soutiennent parfois, par des aides financières, l'établissement du CECB, du CECB Plus, ainsi que la rénovation des bâtiments. Ces aides doivent être demandées avec suffisamment d'avance ; contactez votre expert CECB ou votre service cantonal de l'énergie.

5

5. Relever les caractéristiques de son bâtiment

L'établissement d'un CECB présuppose une connaissance des caractéristiques énergétiques de votre bâtiment. A cet effet votre expert CECB procédera personnellement à la visite de votre bien.

6

6. Etablir le CECB ou le CECB Plus

L'expert établit le document CECB à l'aide de l'outil en ligne CECB. L'expert délivrant le certificat se porte garant et est responsable de la préparation soignée et professionnelle du CECB.

7

7. Discuter et déterminer les suites à donner

Il est recommandé de discuter les résultats de l'évaluation et les conseils prodigués avec votre expert pour décider de la suite à donner.



Certificat énergétique
cantonal des bâtiments

Contact

Veillez vous adresser directement
à l'expert CECB de votre choix.

Vous trouverez la liste des experts CECB sur
www.cecb.ch/experts/trouver-des-experts
avec une fonction de recherche par code postal.

Pour les questions d'ordre général, veuillez contacter :

CECB Agence romande
Av. de Pratifori 24C, 1950 Sion
T +41 27 205 70 16
cecb@cecb.ch www.cecb.ch

Informations supplémentaires

www.cecb.ch

Toutes les informations portant sur le CECB et la liste des experts CECB.

www.endk.ch/fr

Informations supplémentaires sur les programmes de subventions et la politique énergétique de la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie, ainsi qu'un lien vers le site internet du service de l'énergie de votre canton.

www.suisseenergie.ch

Le programme SuisseÉnergie de l'Office fédéral de l'énergie fournit des informations et des conseils détaillés dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

www.minergie.ch

Informations sur les labels Minergie et sur leur synergie avec le CECB (modèles de rénovation), avec des conseils sur les aspects relevant du confort et de la qualité dans la construction.

www.hev-schweiz.ch

L'Association des propriétaires fonciers informe en particulier sur les aspects financiers et juridiques de la rénovation immobilière.

Avec le soutien de

